

La Première financière du savoir

Régimes Héritage

(Régime d'épargne-études offert par la Fondation éducationnelle Héritage)

États financiers

Exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs et aux bénéficiaires des Régimes Héritage

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Régimes Héritage (les « Régimes ») aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Régimes, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018;
 - les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
 - les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires pour les exercices clos à ces dates;
 - les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
 - les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.
-

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants des Régimes conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 1 416 365 8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Régimes à poursuivre leurs activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Régimes ou de cesser leurs activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Régimes.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Régimes;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Régimes à poursuivre leurs activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Régimes à cesser leurs activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 30 mars 2020

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints des Régimes Héritage (les « Régimes ») ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de Fondation éducationnelle Héritage. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers ainsi que de superviser la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

La Fondation éducationnelle Héritage, par l'entremise de La Première financière du savoir inc., qui administre les Régimes, maintient des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, comprennent des montants établis à partir d'estimations et de jugements. Les principales méthodes comptables, que la direction juge appropriées pour les Régimes, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur indépendant des Régimes, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention du conseil d'administration de la Fondation éducationnelle Héritage. Son rapport suit.

Conseil d'administration
Mississauga (Ontario)
25 mars 2020

RÉGIMES HÉRITAGE
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 Aux 31 décembre 2019 et 2018
 (tous les montants sont en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	1 127 301	4 915 651
Placements (note 5)		
Subventions gouvernementales à recevoir	2 581 620 880	2 505 409 591
Montants à recevoir de la Fondation éducationnelle	2 957 168	3 541 442
Héritage (note 7)	77 606 618	13 430 434
Intérêts et dividendes courus	16 945 982	13 584 324
	<u>2 680 257 949</u>	<u>2 540 881 442</u>
Passif		
Passif courant		
Dettes d'exploitation et autres passifs	753 844	460 127
Obligation relative aux frais de souscription (note 8)	916 913	1 059 338
	<u>1 670 757</u>	<u>1 519 465</u>
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (note 6)	<u>2 678 587 192</u>	<u>2 539 361 977</u>

Approuvé par le conseil d'administration de la Fondation éducationnelle Héritage



_____, administrateur



_____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIMES HÉRITAGE
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2019	2018
Revenus		
Revenus d'intérêts	51 772 575	50 190 728
Revenus de dividendes	14 000 633	26 053 092
Autres variations de la juste valeur des placements :		
Gains nets réalisés sur les placements	128 699 875	1 542 585
Variation nette des gains (pertes) latents sur les placements	25 908 286	(51 473 492)
Total des revenus (montant net)	220 381 369	26 312 913
 Charges		
Frais d'administration (note 7)	14 612 127	13 756 571
Honoraires de conseil en placement	2 318 436	2 664 958
Frais du comité d'examen indépendant (note 7)	53 560	31 581
Honoraires du fiduciaire	165 338	148 283
Coûts de transactions	69 375	37 746
Total des charges	17 218 836	16 639 139
 Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	 203 162 533	 9 673 774

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIMES HÉRITAGE**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX SOUSCRIPTEURS ET AUX BÉNÉFICIAIRES**

Exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de la période		
Cotisations des souscripteurs	2 539 361 977	2 519 533 427
Cotisations et entrées de fonds par transfert	187 269 514	
Remboursement de cotisations des souscripteurs et sorties de fonds par transfert	(175 195 179)	191 855 833
	12 074 335	28 907 449
Reclassement des cotisations des souscripteurs (note 6)	-	39 978 786
	12 074 335	68 886 235
Subventions gouvernementales		
Cotisations gouvernementales	52 642 697	60 338 589
Remboursements et transferts de subventions gouvernementales	(6 691 089)	(8 644 651)
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(31 202 909)	(27 994 288)
	14 748 699	23 699 650
Revenu accumulé		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	203 162 533	9 673 774
Paiements d'aide aux études – Régime collectif	(56 308 892)	(54 484 908)
Paiements d'aide aux études – Régime autogéré	(18 891 453)	(15 693 842)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(13 782 330)	(10 887 114)
Remboursement des frais de souscription	(1 777 677)	(1 365 245)
	112 402 181	(72 757 335)
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice	2 678 587 192	2 539 361 977

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIMES HÉRITAGE
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
 Exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
 (tous les montants sont en dollars canadiens)

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	203 162 533	9 673 774
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette des (gains) pertes latentes	(25 908 286)	51 473 492
Gains nets réalisés sur les placements	(128 699 875)	(1 542 585)
Amortissement des escomptes/prime sur les obligations	7 172 367	12 774 980
Diminution des intérêts courus	(3 361 658)	(2 293 352)
Augmentation des montants à verser à la Fondation éducationnelle Héritage	(64 176 184)	(17 711 108)
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation et autres passifs et subventions gouvernementales à recevoir	877 992	(238 874)
Variation de l'obligation relative aux frais de souscription	(142 426)	(754 419)
Achats de placements	(5 565 222 689)	(4 445 784 967)
Produit obtenu à la vente ou à l'échéance des placements	5 636 447 194	4 423 684 368
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	60 148 968	29 281 309
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Cotisations des souscripteurs	187 269 514	191 855 833
Remboursement de cotisations des souscripteurs	(175 195 179)	(162 948 384)
Subventions gouvernementales	52 642 697	56 797 146
Subventions gouvernementales versées aux bénéficiaires et virements sortants	(31 202 909)	(27 994 288)
Remboursements et transferts de subventions gouvernementales	(6 691 089)	(8 644 651)
Versements de revenus aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(76 978 022)	(71 543 994)
Subventions gouvernementales	(13 782 330)	(10 887 114)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(63 937 318)	(33 365 452)
Diminution nette de la trésorerie	(3 788 350)	(4 084 143)
Trésorerie à l'ouverture de la période	4 915 651	8 999 794
Trésorerie à la clôture de la période	1 127 301	4 915 651
Complément d'information		
<i>Intérêts reçus*</i>	39 403 247	46 886 827
<i>Dividendes reçus*</i>	14 000 633	26 996 284
* Compris dans les activités d'exploitation		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**RÉGIMES HÉRITAGE
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

Au 31 décembre 2019

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon %	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
TITRES FÉDÉRAUX (34,2 %)					
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,80 %	15 juin 2021	1 155 000	1 183 229	1 188 248
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,15 %	15 déc. 2021	100 000 000	98 811 891	98 805 384
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,35 %	15 juin 2027	5 830 000	5 746 601	5 940 150
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,65 %	15 mars 2028	164 870 000	163 121 287	171 885 407
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,65 %	15 déc. 2028	10 335 000	10 147 360	10 809 532
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,10 %	15 sept. 2029	280 000 000	284 297 436	280 280 693
GOUVERNEMENT DU CANADA	2,25 %	1 ^{er} juin 2029	180 000 000	190 909 940	188 615 747
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,50 %	1 ^{er} août 2021	124 298 000	123 986 719	123 887 746
				<u>878 204 463</u>	<u>881 412 907</u>
TITRES PROVINCIAUX (14,8 %)					
CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	6,72 %	30 sept. 2049	8 763 000	11 861 592	12 119 580
HYDRO-QUÉBEC	11,00 %	15 août 2020	40 135 000	41 323 909	42 380 891
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	5,38 %	25 juin 2032	857 951	1 003 691	994 022
PROVINCE D'ONTARIO	3,50 %	2 juin 2043	2 930 000	3 575 466	3 431 030
PROVINCE D'ONTARIO	3,45 %	2 juin 2045	8 227 000	10 076 886	9 649 284
PROVINCE D'ONTARIO	2,40 %	2 juin 2026	25 585 000	26 610 708	25 956 238
PROVINCE D'ONTARIO	2,80 %	2 juin 2048	620 000	674 991	657 241
PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2027	18 840 000	19 900 112	19 308 928
PROVINCE D'ONTARIO	6,50 %	8 mars 2029	136 745 000	169 683 510	183 558 127
PROVINCE D'ONTARIO	2,90 %	2 juin 2049	4 126 000	4 694 520	4 469 613
PROVINCE D'ONTARIO	2,70 %	2 juin 2029	53 965 000	57 581 425	55 790 737
PROVINCE D'ONTARIO	2,30 %	8 sept. 2024	18 630 000	19 204 704	18 845 549
TORONTO HYDRO CORPORATION	2,43 %	11 déc. 2029	4 000 000	3 997 182	3 975 883
				<u>370 188 696</u>	<u>381 137 123</u>
TITRES DE SOCIÉTÉS (28,6 %)					
407 INTERNATIONAL INC.	5,75 %	14 févr. 2036	1 000 000	1 333 794	1 337 545
407 INTERNATIONAL INC.	3,98 %	11 sept. 2052	1 647 000	1 967 453	1 956 414
407 INTERNATIONAL INC.	2,43 %	4 mai 2027	7 000 000	6 906 502	7 025 907
407 INTERNATIONAL INC.	3,65 %	8 sept. 2044	5 000 000	5 587 380	5 517 423
407 INTERNATIONAL INC.	3,67 %	8 mars 2049	4 415 000	5 052 914	4 951 776
ALBERTA POWERLINE LIMITED PARTNERSHIP	4,07 %	1 ^{er} déc. 2053	524 160	611 165	582 418
ALBERTA POWERLINE LIMITED PARTNERSHIP	4,07 %	1 ^{er} mars 2054	530 000	618 621	604 937
ALECTRA INC.	3,96 %	30 juill. 2042	1 550 000	1 788 517	1 797 163
ALECTRA INC.	2,49 %	17 mai 2027	7 500 000	7 499 291	7 540 451
ALECTRA INC.	3,46 %	12 avr. 2049	5 000 000	5 553 550	5 462 450
ALTAGAS LTD	3,84 %	15 janv. 2025	7 000 000	7 333 692	7 287 198

ALTALINK LP	4,92 %	17 sept. 2043	3 725 000	5 023 262	4 961 830
ALTALINK LP	3,40 %	6 juin 2024	7 000 000	7 311 742	7 337 458
ALTALINK LP	4,05 %	21 nov. 2044	432 000	521 194	512 641
ALTALINK LP	3,72 %	3 déc. 2046	1 250 000	1 409 188	1 419 538
BANQUE DE MONTRÉAL	2,70 %	9 déc. 2026	7 000 000	7 223 975	7 149 685
BANQUE DE MONTRÉAL	2,89 %	20 juin 2023	32 000 000	31 997 924	32 725 059
BANQUE DE MONTRÉAL	3,19 %	1 ^{er} mars 2028	7 000 000	7 274 134	7 386 964
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,62 %	2 déc. 2026	7 000 000	7 247 505	7 113 971
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,10 %	2 févr. 2028	17 540 000	17 539 643	18 400 539
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,98 %	17 avr. 2023	20 000 000	20 444 994	20 491 718
BCIMC REALTY CORPORATION	3,00 %	31 mars 2027	7 000 000	7 186 638	7 224 302
BELL CANADA	2,70 %	27 févr. 2024	7 000 000	7 008 097	7 039 929
BLACKBIRD INFRASTRUCTURE GROUP	3,76 %	30 juin 2047	435 000	470 696	462 196
BMW CANADA INC.	1,88 %	11 déc. 2020	10 000 000	9 964 815	9 985 140
BRIDGING NORTH AMERICA GP	4,02 %	31 mai 2038	40 000	43 079	41 829
BRIDGING NORTH AMERICA GP	4,34 %	31 août 2053	835 000	958 496	930 286
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC	6,25 %	13 oct. 2034	739 000	1 038 627	1 035 073
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC	2,79 %	15 oct. 2049	3 942 000	3 923 229	3 798 314
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FINANCE ULC	3,41 %	9 oct. 2029	6 250 000	6 250 000	6 131 750
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS	4,29 %	5 nov. 2049	2 443 000	2 444 228	2 487 548
BRP FINANCE ULC	4,79 %	7 févr. 2022	7 000 000	7 370 890	7 350 704
BRUCE POWER LP	4,01 %	21 juin 2029	2 500 000	2 661 852	2 634 842
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,30 %	11 juill. 2022	10 000 000	10 049 545	10 033 297
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,30 %	26 mai 2025	5 000 000	5 220 604	5 248 067
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,97 %	11 juill. 2023	20 000 000	20 468 160	20 503 695
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2,80 %	22 sept. 2025	2 500 000	2 548 447	2 566 378
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,20 %	31 juill. 2028	1 099 000	1 156 861	1 153 835
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,05 %	8 févr. 2050	3 175 000	3 148 740	3 160 871
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED	3,31 %	11 févr. 2022	7 000 000	7 141 235	7 138 335
LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE	3,17 %	6 juill. 2023	7 000 000	7 184 742	7 146 624
CAPITAL CITY LINK GP	4,39 %	31 mars 2046	1 234 545	1 409 984	1 395 203
COMBER WIND FINANCIAL CORP	5,13 %	15 nov. 2030	899 541	987 207	987 674
CORDELIO AMALCO GP	4,09 %	30 sept. 2034	475 749	503 399	494 303
CORDELIO AMALCO GP	4,09 %	30 juin 2034	2 458 883	2 640 917	2 553 353
CSS FSCC PARTNERSHIP	6,92 %	31 juill. 2042	259 023	350 811	349 052
CU INC.	4,72 %	9 sept. 2043	550 000	694 936	702 851
CU INC.	4,09 %	2 sept. 2044	750 000	872 256	883 114
CU INC.	3,76 %	19 nov. 2046	2 200 000	2 499 820	2 486 143
CU INC.	2,96 %	7 sept. 2049	5 200 000	5 200 000	5 078 528
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DAIMLER CANADA INC.	3,30 %	16 août 2022	10 000 000	10 188 852	10 192 942
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC	3,15 %	22 août 2024	5 000 000	5 239 096	5 191 577
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC	4,00 %	22 août 2044	500 000	574 272	581 448
ENBRIDGE INC.	2,99 %	3 oct. 2029	6 944 000	6 939 209	6 856 054

PIPELINES ENBRIDGE INC.	3,79 %	17 août 2023	7 000 000	7 344 385	7 330 567
ENMAX CORPORATION	3,84 %	5 juin 2028	3 000 000	3 055 343	3 074 572
ENMAX CORPORATION	3,88 %	18 oct. 2029	3 543 000	3 543 000	3 593 913
EPCOR WATER SERVICES INC	3,55 %	27 nov. 2047	500 000	541 161	545 370
FIRST CAPITAL REALTY INC.	3,90 %	30 oct. 2023	7 000 000	7 244 388	7 265 610
FORTIFIED TRUST	2,56 %	23 mars 2024	10 000 000	10 056 638	10 067 498
FORTISALBERTA INC	5,85 %	15 avr. 2038	320 000	442 141	444 442
FORTISALBERTA INC	3,67 %	9 sept. 2047	1 000 000	1 101 976	1 113 905
FORTISBC ENERGY INC	5,55 %	25 sept. 2036	500 000	670 311	672 435
GRAND RENEWABLE SOLAR LP	3,93 %	31 janv. 2035	1 702 560	1 806 961	1 754 701
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2,73 %	3 avr. 2029	5 000 000	5 014 788	5 102 059
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2,75 %	17 oct. 2039	3 650 000	3 644 994	3 615 654
GREAT-WEST LIFECO INC.	3,34 %	28 févr. 2028	7 000 000	7 312 554	7 370 506
HONDA CANADA FINANCE INC.	2,54 %	1 ^{er} mars 2023	15 000 000	15 138 322	15 078 039
BANQUE HSBC CANADA	3,25 %	15 sept. 2023	25 000 000	25 637 394	25 708 000
HUSKY ENERGY INC.	3,55 %	12 mars 2025	7 500 000	7 714 127	7 689 981
HYDRO ONE INC.	5,00 %	19 oct. 2046	347 000	469 343	471 073
HYDRO ONE INC.	4,59 %	9 oct. 2043	4 119 000	5 200 121	5 184 297
HYDRO ONE INC.	3,63 %	25 juin 2049	4 600 000	5 054 066	5 118 236
INPOWER BC GENERAL PARTNERSHIP	4,47 %	31 mars 2033	1 592 780	1 725 665	1 704 545
INTEGRATED TEAM SOLUTIONS PCH PARTNERSHIP	4,88 %	31 mai 2046	375 212	442 443	434 974
INTEGRATED TEAM SOLUTIONS SJHC PARTNERSHIP	5,95 %	30 nov. 2042	735 897	945 311	933 338
JOHN DEERE CANADA FUNDING INC	2,63 %	21 sept. 2022	5 000 000	5 048 363	5 047 274
JOHN DEERE CANADA FUNDING INC	2,70 %	12 oct. 2021	10 000 000	10 087 047	10 088 813
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE	4,86 %	12 sept. 2023	7 000 000	7 617 470	7 530 247
LOWER MATTAGAMI ENERGY LIMITED PARTNERSHIP	4,18 %	23 févr. 2046	2 000 000	2 459 312	2 431 260
LOWER MATTAGAMI ENERGY LIMITED PARTNERSHIP	2,31 %	21 oct. 2026	500 000	499 119	502 210
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	3,18 %	22 nov. 2027	7 000 000	7 149 413	7 156 538
BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,08 %	26 mai 2022	25 000 000	25 000 000	24 924 261
MELANCTHON WOLFE WIND LP	3,83 %	31 déc. 2028	976 537	998 870	1 002 523
MOBILINX HURONTARIO GP	3,28 %	31 mai 2039	2 916 000	2 916 000	2 908 098
MOBILINX HURONTARIO GP	3,64 %	31 mai 2054	3 706 000	3 706 000	3 711 263
MPT FINCO INC	3,46 %	30 nov. 2029	4 455 000	4 455 000	4 455 000
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,58 %	3 févr. 2025	4 000 000	3 999 892	4 002 343
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1,81 %	26 juill. 2021	15 000 000	14 933 125	14 941 111
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1,96 %	30 juin 2022	15 980 000	15 705 429	15 906 065
NORTH BATTLEFORD POWER LP	4,96 %	31 déc. 2032	242 446	270 720	270 498
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	4,05 %	22 juill. 2044	5 038 000	5 662 680	5 571 146
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	3,20 %	24 avr. 2026	5 000 000	5 116 596	5 148 441
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	3,65 %	1 ^{er} juin 2035	195 000	208 159	204 285
NORTHWESTERN HYDRO ACQUISITION	3,94 %	31 déc. 2038	125 000	137 337	134 343
NOUVELLE AUTOROUTE 30 FINANCEMENT INC.	4,12 %	30 juin 2042	413 562	467 317	454 263
NOVA SCOTIA POWER INCORPORATED	3,57 %	5 avr. 2049	510 000	554 177	546 159
CORPORATION IMMOBILIÈRE OMERS	3,33 %	5 juin 2025	7 000 000	7 302 042	7 321 216
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	4,02 %	27 mars 2028	2 500 000	2 624 458	2 641 146

PEMBINA PIPELINE CORPORATION	4,54 %	3 avr. 2049	1 541 000	1 636 626	1 651 490
PLENARY HEALTH HAMILTON LP	5,80 %	31 mai 2043	1 024 345	1 308 721	1 297 830
PLENARY PROPERTIES LTAP LP	6,29 %	31 janv. 2044	325 241	437 131	435 252
RAINBOW HOSPITAL PARTNERSHIP	4,99 %	31 mars 2044	479 437	543 197	530 759
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	3,29 %	12 févr. 2024	5 000 000	5 079 013	5 109 296
ROGERS COMMUNICATION INC.	5,34 %	22 mars 2021	7 000 000	7 259 287	7 263 150
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,33 %	5 déc. 2023	39 925 000	39 925 000	40 073 132
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,95 %	1 ^{er} mai 2023	33 400 000	33 400 000	34 195 709
SGTP HIGHWAY BYPASS LIMITED PARTNERSHIP	4,11 %	31 janv. 2045	743 000	811 471	792 172
SHAW COMMUNICATIONS INC.	4,35 %	31 janv. 2024	5 000 000	5 278 244	5 309 003
SNC LAVALIN INNISFREE MCGILL FINANCE	6,63 %	30 juin 2044	557 119	759 497	744 757
SPY HILL POWER LP	4,14 %	31 mars 2036	683 355	735 282	725 210
SSL FINANCE INC.	4,10 %	31 oct. 2045	105 000	116 099	114 262
SUNCOR ÉNERGIE INC.	3,10 %	24 mai 2029	7 000 000	6 983 613	7 099 084
TELUS CORPORATION	3,35 %	1 ^{er} avr. 2024	7 000 000	7 186 156	7 209 215
TELUS CORPORATION	3,75 %	10 mars 2026	7 000 000	7 435 122	7 352 224
TERANET HOLDINGS LP	5,75 %	17 déc. 2040	2 750 000	3 056 177	3 035 436
TERANET HOLDINGS LP	6,10 %	17 juin 2041	555 000	642 681	638 583
THP PARTNERSHIP	4,39 %	31 oct. 2046	1 121 458	1 287 843	1 241 151
TORONTO HYDRO CORPORATION	3,49 %	28 févr. 2048	250 000	272 439	274 051
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,23 %	24 juill. 2024	19 000 000	19 640 329	19 791 574
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,99 %	23 mars 2022	29 550 000	29 550 000	29 473 382
TOYOTA CREDIT CANADA INC.	2,70 %	25 janv. 2023	5 500 000	5 562 570	5 565 722
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	3,30 %	17 juill. 2025	3 500 000	3 600 064	3 622 738
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	3,00 %	18 sept. 2029	3 500 000	3 490 543	3 490 330
TRANSCANADA TRUST	4,65 %	18 mai 2077	5 595 000	5 404 397	5 465 895
TRILLIUM WINDPOWER LP	5,80 %	15 févr. 2033	333 970	388 792	386 549
ADMINISTRATION DE L' AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER	2,87 %	18 oct. 2049	1 000 000	1 000 000	1 005 285
CRÉDIT VW CANADA INC.	2,85 %	26 sept. 2024	7 000 000	6 986 763	7 002 985
				<u>735 387 195</u>	<u>737 456 786</u>

PLACEMENTS À COURT TERME (0,9 %)

BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	9 janv. 2020	5 000	4 998	4 998
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	6 févr. 2020	25 000	24 958	24 958
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	2 avr. 2020	130 000	129 455	129 454
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	30 avr. 2020	22 785 000	22 658 594	22 659 926
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	23 janv. 2020	45 000	44 953	44 954
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	20 févr. 2020	295 000	294 323	294 333
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	19 mars 2020	265 000	264 057	264 054
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	6 janv. 2020	160 000	159 954	159 955
				<u>23 581 292</u>	<u>23 582 632</u>

TOTAL DES PLACEMENTS

2 007 361 646 2 023 589 448

ACTIONS	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
SERVICES DE COMMUNICATION (0,2 %)			
AIMIA INC.	1 900	7 380	6 840
BCE INC.	8 400	522 529	505 344
COGECO INC.	4 700	434 099	489 223
COGECO COMMUNICATIONS INC.	13 600	1 299 588	1 539 520
CORUS ENTERTAINMENT INC.	118 600	801 813	630 952
QUÉBECOR INC.	98 600	1 894 794	3 267 604
PAGES JAUNES LIMITÉE	200	1 466	1 812
		<u>4 961 669</u>	<u>6 441 295</u>
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE (0,1 %)			
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2 900	118 505	111 882
ARITZIA INC.	23 200	441 512	441 960
BRP INC.	25 500	1 262 497	1 508 580
DOLLARAMA INC.	4 300	201 180	191 909
KEG ROYALTIES INCOME FUND	2 500	42 042	38 175
MEUBLES LÉON LTÉE	700	11 070	11 669
MAGNA INTERNATIONAL INC.	500	36 303	35 600
MARTINREA INTERNATIONAL INC.	44 000	594 174	629 640
PIZZA PIZZA ROYALTY CORP.	7 700	76 747	75 229
REAL MATTERS INC.	45 100	433 614	555 632
		<u>3 217 644</u>	<u>3 600 276</u>
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE (0,2 %)			
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.	20 700	858 599	853 047
ANDREW PELLER LIMITED	500	7 057	5 905
CORBY SPIRITUEUX ET VINS LIMITÉE	900	16 015	13 842
EMPIRE COMPANY LIMITED	52 932	1 656 070	1 612 309
LES ALIMENTS HIGH LINER INCORPORÉE	100	1 031	823
JAMIESON WELLNESS INC.	800	19 576	20 600
METRO INC.	100	5 820	5 359
NORTH WEST COMPANY INC.	56 600	1 581 623	1 546 878
		<u>4 145 791</u>	<u>4 058 763</u>
ÉNERGIE (0,7 %)			
ATHABASCA OIL CORPORATION	1 800	1 674	1 062
CENOVUS ENERGY INC.	68 600	811 486	905 520
CRESCENT POINT ENERGY CORP.	2 449	13 047	14 180
CREW ENERGY INC.	1 100	1 225	627
ENBRIDGE INC.	60 211	2 899 045	3 108 694
ENERFLEX LTD	600	7 290	7 338
ENERPLUS CORPORATION	15 200	140 571	140 600
FRONTERA ENERGY CORPORATION	100	1 398	980

GIBSON ENERGY INC.	92 800	2 094 999	2 467 552
COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LIMITÉE	100	3 353	3 435
KEYERA CORP.	500	16 974	17 010
MEG ENERGY CORP.	500	3 602	3 695
PAREX RESOURCES INC.	110 300	2 469 364	2 663 745
CORPORATION PÉTROLES PARKLAND	6 800	202 392	324 428
PASON SYSTEMS INC	17 300	335 362	226 803
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	23 600	1 121 512	1 135 868
PRECISION DRILLING CORPORATION	4 700	8 639	8 507
SEVEN GENERATIONS ENERGY LTD	300	2 430	2 541
SUNCOR ÉNERGIE INC.	116 700	4 982 795	4 966 752
CORPORATION TC ÉNERGIE	27 900	1 787 173	1 929 564
TERVITA CORPORATION	900	6 749	6 669
TIDEWATER MIDSTREAM & INFRASTRUCTURE LTD	1 200	1 780	1 404
TRANSGLOBE ENERGY CORPORATION	1 600	4 183	2 896
		<u>16 917 043</u>	<u>17 939 870</u>

FINANCE (1,8 %)

ATRIUM MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	6 400	89 038	92 800
BANQUE DE MONTRÉAL	29 300	2 850 404	2 948 752
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	31 600	2 292 301	2 317 860
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	11 900	838 366	892 857
GROUPE CANACCORD GENUITY INC.	400	1 984	1 936
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 700	1 068 090	1 048 182
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	30 500	1 032 717	972 645
CI FINANCIAL CORP.	74 200	2 072 606	1 610 882
ECN CAPITAL CORP.	1 100	5 456	5 269
ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP.	97 400	911 058	1 080 166
EQUITABLE GROUP INC.	1 800	191 520	196 830
CORPORATION FIERA CAPITAL	300	3 311	3 513
FIRM CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORP	1 400	20 362	20 608
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FIRST NATIONAL	2 000	76 388	76 160
GENWORTH MI CANADA INC.	13 300	673 247	755 706
GREAT-WEST LIFECO INC.	500	16 362	16 630
GUARDIAN CAPITAL GROUP LIMITED	500	12 071	13 425
HOME CAPITAL GROUP INC	14 200	485 494	468 032
IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	55 700	3 290 478	3 973 081
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	1 800	68 846	67 104
INTACT CORPORATION FINANCIÈRE	400	54 729	56 168
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	33 000	800 325	869 880
BANQUE NATIONALE DU CANADA	58 700	3 751 011	4 231 096
ONEX CORPORATION	1 800	141 416	147 906
POWER CORPORATION DU CANADA	35 200	965 453	1 177 440
CORPORATION FINANCIÈRE POWER	9 300	283 089	324 942
BANQUE ROYALE DU CANADA	127 377	12 893 724	13 087 987

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	61 100	2 632 151	3 617 731
TIMBERCREEK FINANCIAL CORP.	2 800	27 355	27 804
GROUPE TMX LIMITÉE	25 400	2 533 164	2 856 230
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	99 700	6 635 441	7 261 151
TRISURA GROUP LTD	400	15 285	16 108
		<u>46 733 242</u>	<u>50 236 881</u>
SANTÉ (0,1 %)			
BAUSCH HEALTH AMERICAS INC	26 000	790 096	1 010 620
CRH MEDICAL CORPORATION	8 000	32 744	36 000
THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.	300	2 322	2 274
SIENNA SENIOR LIVING INC.	100	1 828	1 826
VIEMED HEALTHCARE INC	200	1 654	1 626
		<u>828 644</u>	<u>1 052 346</u>
INDUSTRIE (1,1 %)			
GROUPE AECON INC.	4 100	76 634	71 832
AIR CANADA	69 500	2 620 131	3 371 445
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	58 200	1 209 595	1 247 226
BLACK DIAMOND GROUP LIMITED	900	2 361	1 935
BOYD GROUP INCOME FUND	9 100	601 962	1 838 200
CAE INC.	112 900	3 510 816	3 881 502
CALIAN GROUP LTD	200	7 522	7 700
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	67 600	8 250 429	7 940 972
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE	20 900	6 252 018	6 918 527
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CANWEL LTÉE	200	1 126	1 072
DIVERSIFIED ROYALTY CORP.	400	1 252	1 256
FINNING INTERNATIONAL INC.	700	17 654	17 710
HARDWOODS DISTRIBUTION INC	300	4 619	4 890
HÉROUX-DEVTEK INC.	2 400	39 587	45 840
GROUPE IBI INC.	100	501	580
K-BRO LINEN INC	100	4 163	4 205
MAGELLAN AEROSPACE CORPORATION	1 700	30 261	23 902
MORNEAU SHEPELL INC.	800	26 633	27 032
MULLEN GROUP LTD	100	851	927
RITCHIE BROS AUCTIONEERS INCORPORATED	800	44 491	44 576
MÉTAUX RUSSEL INC.	100	2 271	2 217
STANTEC INC.	700	24 657	25 690
TFI INTERNATIONAL INC	15 700	544 761	687 189
INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	15 700	635 621	1 108 263
CORPORATION WAJAX	1 500	21 328	22 200
WASTE CONNECTIONS INC.	10 000	697 391	1 179 500
WESTPORT FUEL SYSTEMS INC.	7 600	25 757	23 332
WESTSHORE TERMINALS INVESTMENT CORP.	300	6 765	5 685
GROUPE WSP GLOBAL INC.	6 500	402 123	576 355

25 063 280 29 081 760

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (0,4 %)

ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	3 100	26 200	26 970
CELESTICA INC.	12 800	138 419	137 856
CGI INC.	13 900	1 266 243	1 510 513
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	4 100	4 659 153	5 170 756
DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.	16 500	890 898	915 750
ENGHOUSE SYSTEMS LIMITED	10 800	355 402	520 344
EVERTZ TECHNOLOGIES LIMITED	10 800	192 218	192 888
KINAXIS INC.	100	10 405	10 002
SHOPIFY INC.	2 100	982 464	1 084 230
		<hr/>	<hr/>
		8 521 402	9 569 309

MATÉRIAUX (0,6 %)

ACADIAN TIMBER CORP.	600	10 016	9 984
AIRBOSS OF AMERICA CORP	200	1 606	1 754
ALACER MANAGEMENT CORP.	87 300	365 363	602 370
ALAMOS GOLD INC.	600	4 590	4 698
ARGONAUT GOLD INC.	33 200	68 786	64 740
BELO SUN MINING CORP	2 000	1 088	1 020
CASCADES INC.	44 700	580 351	501 087
CENTERRA GOLD INC.	78 500	756 925	810 905
DETOUR GOLD CORPORATION	35 000	557 232	879 900
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	68 700	310 169	383 346
ECOSYNTHETIX INC.	5 400	15 248	14 310
ELDORADO GOLD CORPORATION	114 686	870 838	1 196 175
LE GROUPE INTERTAPE POLYMER INC.	100	1 915	1 662
KINROSS GOLD CORPORATION	100	533	616
KIRKLAND LAKE GOLD INC.	46 500	2 182 491	2 661 660
LABRADOR IRON ORE ROYALTY CORPORATION	85 300	2 633 335	2 100 086
LARGO RESOURCES LTD	100	177	99
LEAGOLD MNG CORP	500	1 225	1 615
LUCARA DIAMOND CORP.	2 100	3 283	1 785
LUNDIN GOLD INC.	5 400	41 419	44 982
LUNDIN MINING CORPORATION	139 225	997 457	1 080 386
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	1 900	11 245	10 773
METHANEX CORPORATION	200	11 999	10 030
NEW GOLD INC.	71 127	98 868	81 796
FONDS DE REVENU NORANDA	15 100	41 991	37 448
NORBORD INC.	4 400	163 102	152 812
NUTRIEN LTD	5 800	392 916	360 586
OCEANAGOLD CORP.	100	385	255
PAN AMERICAN SILVER CORP.	3 400	102 069	104 584
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU INC.	200	1 046	1 090

ROXGOLD INC.	14 500	16 917	15 080
SEMAFO INC.	1 600	8 158	4 320
SILVERCORP METALS INC.	55 200	268 877	404 616
SSR MINING INC.	34 900	498 446	872 151
RESSOURCES TECK LIMITÉE	6 400	146 144	144 128
TERANGA GOLD CORPORATION	13 900	72 377	97 578
TOREX GOLD RESOURCES INC.	15 800	284 379	324 216
WESDOME GOLD MINES LTD	112 900	608 774	1 148 193
WINPAK LTD	11 400	504 687	535 572
YAMANA GOLD INC.	29 800	136 950	153 172
		<u>12 773 377</u>	<u>14 821 580</u>

IMMOBILIER (0,7 %)

ALLIED PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT	16 000	773 290	833 120
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2 400	113 056	110 232
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	300	1 435	1 551
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS CANADIENS	24 700	1 037 583	1 309 347
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	3 100	300 585	313 410
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	1 500	21 228	21 240
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	79 400	1 050 114	1 265 636
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER CT	5 400	80 147	87 156
DREAM HARD ASSET ALTERNATIVES TRUST	200	1 561	1 550
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INDUSTRIEL DREAM	46 333	583 773	608 816
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	29 900	800 865	930 787
DREAM UNLIMITED CORP.	6 700	65 393	78 390
FIRST CAPITAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	81 000	1 644 946	1 674 270
FIRSTSERVICE CORPORATION	600	73 354	72 534
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER GRANITE	59 100	3 011 872	3 899 418
INOVALIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	4 200	44 902	44 772
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	62 000	839 601	969 680
KILLAM APARTMENT REIT	85 000	1 425 223	1 609 900
MORGUARD NORTH AMERICAN RESIDENTIAL REIT	4 500	88 102	83 205
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	400	4 717	4 716
NORTHVIEW APARTMENT REIT	27 300	788 396	809 172
NORTHWEST HEALTHCARE PROPERTIES REIT	100	1 187	1 193
PLAZA RETAIL REIT	18 800	82 079	85 916
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	52 000	1 277 195	1 391 520
SLATE OFFICE REIT	500	3 164	2 925
SMARTCENTRES REIT	4 800	146 923	149 808
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REIT	99 700	1 294 918	1 202 382
TRICON CAPITAL GROUP INC.	100	1 091	1 063
TRUE NORTH COMMERCIAL REIT	22 800	156 377	166 212
		<u>15 713 077</u>	<u>17 729 921</u>

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS (0,2 %)

ALGONQUIN POWER & UTILITIES CORP.	500	9 274	9 185
ATCO LTD	25 700	1 145 668	1 279 089
ATLANTIC POWER CORPORATION	16 200	51 752	48 924
BORALEX INC	100	2 424	2 446
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE PARTNERS LP	300	19 746	19 458
CANADIAN UTILITIES LIMITED	11 200	399 460	438 704
CAPITAL POWER CORPORATION	66 900	1 757 951	2 300 691
INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC.	1 200	20 401	20 232
JUST ENERGY GROUP INC.	400	1 447	872
NORTHLAND POWER INC.	300	8 123	8 160
POLARIS INFRASTRUCTURE INC.	10 900	144 967	133 525
SUPERIOR PLUS CORP.	40 800	491 962	512 448
TRANSALTA CORPORATION	16 600	147 052	154 048
TRANSALTA RENEWABLES INC.	31 600	432 097	490 432
		<u>4 632 324</u>	<u>5 418 214</u>

ACTIONS AMÉRICAINES (15,4 %)

FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	6 297 620	274 567 399	299 514 807
FINB BMO S&P 500	2 138 100	92 942 810	98 566 410
		<u>367 510 209</u>	<u>398 081 217</u>

Total des actions511 017 702 558 031 432

Moins : Coûts de transactions

69 375 –**Total des placements**2 518 309 973 2 581 620 880

RÉGIMES HÉRITAGE
COTISATIONS ET REVENUS ACCUMULÉS DES SOUSCRIPTEURS

Au 31 décembre 2019

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Les parts acquises par année d'admissibilité ainsi que les revenus accumulés et les cotisations des souscripteurs sont présentés ci-dessous :

Année d'admissibilité	Nombre de parts à l'ouverture de l'exercice	Entrées de parts ¹⁾	Sorties de parts ²⁾	Nombre de parts à la clôture de l'exercice	Cotisations des souscripteurs	Paievements d'aide aux études ³⁾
Avant 2018	20 809	8	(4 784)	16 033	14 641 034 \$	43 518 884 \$
2018	17 376	16	(8 367)	9 025	8 754 087 \$	27 070 840 \$
2019	39 022	1 677	(21 815)	18 884	17 228 844 \$	55 996 171 \$
2020	223 817	1 099	(173 080)	51 836	45 069 953 \$	70 511 460 \$
2021	203 559	19 832	(4 606)	218 785	179 981 557 \$	68 072 640 \$
2022	200 879	761	(1 897)	199 743	156 799 978 \$	52 125 984 \$
2023	197 026	979	(1 653)	196 352	148 801 292 \$	44 959 633 \$
2024	196 535	1 155	(2 133)	195 557	138 749 900 \$	38 507 262 \$
2025	200 225	1 578	(2 516)	199 287	129 999 913 \$	33 135 152 \$
2026	204 908	2 144	(3 845)	203 207	121 924 932 \$	27 803 362 \$
2027	204 875	1 478	(4 874)	201 479	109 408 600 \$	22 648 637 \$
2028	196 079	2 265	(5 029)	193 315	92 673 367 \$	17 220 742 \$
2029	193 631	2 776	(5 295)	191 112	79 935 599 \$	13 341 138 \$
2030	191 679	2 985	(4 898)	189 766	67 908 895 \$	9 973 828 \$
2031	186 381	3 226	(5 942)	183 665	54 502 413 \$	7 003 600 \$
2032	163 854	5 078	(6 151)	162 781	38 793 649 \$	4 298 618 \$
2033	161 508	5 424	(6 025)	160 907	29 593 296 \$	2 836 827 \$
2034	152 340	5 575	(7 354)	150 561	20 748 471 \$	1 691 299 \$
2035	144 385	9 660	(6 434)	147 611	12 994 095 \$	896 769 \$
2036	116 894	14 610	(5 449)	126 055	5 937 914 \$	377 252 \$
2037	46 444	29 241	(1 983)	73 702	1 380 647 \$	63 706 \$
2038	-	25 237	-	25 237	129 159 \$	1 451 \$
	3 262 226	136 804	(284 130)	3 114 900	1 475 957 595 \$	542 055 255 \$
Obligation relative aux frais de souscription (note 8)						(916 913 \$)
					1 475 957 595 \$	541 138 342 \$

¹⁾ Les entrées de parts sont composées des nouvelles parts, des parts additionnelles, des virements reçus, des virements en provenance de régimes d'épargne-études non enregistrés et des variations découlant des années d'admissibilité.

²⁾ Les sorties de parts sont composées des parts échues, des parts liquidées, des sorties de fonds par transfert et des variations découlant des années d'admissibilité.

³⁾ Compte tenu de la totalité des comptes de PAE. Le revenu accumulé est utilisé pour verser des PAE aux bénéficiaires admissibles dans le cadre des bourses d'études et des régimes autogérés.

RÉGIMES HÉRITAGE

TABLEAU DES PAIEMENTS D'AIDE AUX ÉTUDES

Au 31 décembre 2019

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les paiements d'aide aux études versés dans le cadre des régimes collectifs :

	Année d'admissibilité								
	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Option 1 – paiement unique :									
Nombre de parts	13 221	2 452	328	77	40	-	-	-	-
Premier PAE	368 \$	377 \$	440 \$	517 \$	564 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
	4 865 483 \$	924 400 \$	144 500 \$	39 768 \$	22 639 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Option 2 – paiements en deux versements :									
Nombre de parts :									
Premier PAE	16 018	1 861	68	22	47	-	-	-	-
Deuxième PAE	-	11 516	1 843	491	193	81	-	-	-
Montant du PAE, par part :									
Premier PAE	184 \$	189 \$	220 \$	259 \$	282 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Deuxième PAE	-	253	259	372	487	439	-	-	-
	2 963 839 \$	3 265 220 \$	492 475 \$	188 604 \$	107 474 \$	35 563 \$	- \$	- \$	- \$
Option 3 – paiements en trois versements :									
Nombre de parts :									
Premier PAE	86 961	8 675	172	95	(54)	5	-	-	-
Deuxième PAE	-	73 627	11 452	2 741	303	95	16	-	2
Troisième PAE	-	-	67 038	15 916	4 908	711	195	7	2
Montant du PAE, par part :									
Premier PAE	123 \$	126 \$	146 \$	173 \$	188 \$	188 \$	191 \$	- \$	- \$
Deuxième PAE	-	152	156	177	244	220	182	-	238
Troisième PAE	-	-	204	169	251	313	276	242	310
	10 696 228 \$	12 284 395 \$	15 487 408 \$	3 191 474 \$	1 295 702 \$	244 204 \$	56 608 \$	1 834 \$	1 074 \$
Total	18 525 550 \$	16 474 015 \$	16 124 383 \$	3 419 846 \$	1 425 815 \$	279 767 \$	56 608 \$	1 834 \$	1 074 \$
Montant total des PAE versés dans le cadre des régimes collectifs en 2019								56 308 892 \$	

RÉGIMES HÉRITAGE

NOTES ANNEXES

Au 31 décembre 2019

1. Renseignements généraux

Les Régimes Héritage (les « Régimes ») ont été constitués par la Fondation éducationnelle Héritage (la « Fondation »), société sans but lucratif, constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada. La Fondation a été constituée le 1^{er} décembre 1986 et poursuit ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* depuis le 28 juillet 2014. Les Régimes étaient offerts par Fonds d'éducation Héritage Inc., filiale contrôlée par Heritage Financial Group Limited (« HFGL ») jusqu'au 2 janvier 2018, tel qu'il est indiqué ci-après. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Fondation et Fonds d'éducation Héritage Inc. étaient gérés par les mêmes administrateurs, car le conseil d'administration de la Fondation était composé des actionnaires véritables de Fonds d'éducation Héritage Inc.

Les Régimes sont des fiducies établies en vertu des lois de l'Ontario et du Canada. Auparavant connus sous le nom Régimes de bourses d'études Héritage, les Régimes ont été créés le 19 décembre 1986 et avaient à l'origine pour fiduciaire la Société Canada Trust aux termes de la convention de fiducie conclue à la même date. Les Régimes ont ensuite changé de nom pour Régimes Héritage et Fiducie RBC Services aux investisseurs a été nommée fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie modifié et mis à jour conclu entre la Fondation et le fiduciaire le 20 juin 2003. Le 1^{er} novembre 2018, La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse a été nommée fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie modifié et mis à jour conclu à cette même date.

Le 2 janvier 2018 (la « date d'acquisition »), La Première financière du savoir inc. (« La Première financière », filiale en propriété exclusive de La Première fondation du savoir) a acquis 100 % des actions en circulation de Heritage Amalgamated Corporation (« HAC », qui détient 100 % des actions de Fonds d'éducation Héritage Inc.), 100 % des actions de catégorie C de Fonds d'éducation Héritage Inc. et 100 % des actions en circulation de CMR Inc. (« CMR »). Par suite de l'acquisition, certains administrateurs de La Première fondation du savoir sont devenus administrateurs de la Fondation.

La Première financière, Fonds d'éducation Héritage Inc., HAC et 10896357 Canada Inc. (auparavant CMR) ont fusionné en date du 28 août 2018 (la « date de fusion »). La société issue de la fusion a poursuivi ses activités sous le nom « Première financière du savoir inc. » (« La Première financière ») et gère désormais les Régimes.

Les Régimes sont administrés par la Fondation, à qui il incombe de coordonner les prestations de services du dépositaire, du fiduciaire et des conseillers en valeurs. L'administration était assurée par Fonds d'éducation Héritage Inc. avant la date de fusion, et après celle-ci, par La Première financière du savoir inc., qui a également été nommé placeur des Régimes afin de présenter les produits aux souscripteurs.

Les Régimes, dont le premier a été créé le 19 décembre 1986, offrent aux parents, aux grands-parents et à d'autres (le « souscripteur » ou les « souscripteurs ») un moyen d'épargner pour les études postsecondaires d'un enfant désigné (le « bénéficiaire »). Le souscripteur conclut avec la Fondation un contrat relatif au régime d'épargne-études (le « contrat »), conformément au prospectus (le « prospectus »), aux termes duquel il pourra souscrire des parts des Régimes. Les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales sont investies dans des titres gouvernementaux, des hypothèques garanties, des titres adossés à des créances hypothécaires garanties, des équivalents de trésorerie, des certificats de placement garanti (CPG) et d'autres titres d'emprunt d'institutions financières canadiennes ayant une notation approuvée. Le revenu des Régimes est investi dans les titres à revenu fixe cités ci-dessus et dans des obligations de sociétés ayant une notation minimale de BBB ou l'équivalent, attribuée par une agence de notation reconnue. Il peut aussi être investi dans des actions inscrites à la cote d'une bourse canadienne telle que la TSX. À moins d'indication contraire dans les présentes notes, tous les termes définis ont le sens qui leur est donné dans le contrat et dans le prospectus daté du 31 mai 2019. Le siège social des Régimes est situé au 50 Burnhamthorpe Road West, Suite 1000, Mississauga (Ontario) Canada L5B 4A5.

La publication des états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Fondation le 25 mars 2020.

2. Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les Régimes ont appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de leurs états financiers, sauf dans les situations indiquées ci-après.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les Régimes ont appliqué les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Instruments financiers

Les Régimes comptabilisent les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements des Régimes sont classés à la JVRN, y compris les placements dans des actions, des FNB et des titres de créance. Tous les autres actifs et passifs financiers, notamment les intérêts et dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur la vente de placements, les subventions gouvernementales à recevoir, les autres montants à recevoir, les montants à payer pour l'achat de placements, les dettes d'exploitation et autres passifs et le capital à payer aux souscripteurs, sont évalués au coût amorti. L'obligation des Régimes au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est présentée au montant des distributions, qui correspond à la valeur résiduelle des actifs du Régime, déduction faite de tous les passifs.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière. Pour les actions et les fonds négociés en bourse, les Régimes utilisent le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, La Première financière du savoir détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les obligations, les Régimes utilisent les prix médians fournis par des services d'évaluation indépendants. La politique des Régimes consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire formule des hypothèses fondées sur la conjoncture du marché à la date des états financiers. La modification de ces hypothèses en raison de changements dans la conjoncture du marché pourrait se répercuter sur la juste valeur des instruments financiers présentée.

Constatation des revenus, coûts de transactions et charges

Les revenus d'intérêts tirés des placements en obligations et des placements à court terme sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen comprend l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance des Régimes.

Dépréciation d'actifs financiers

Instruments financiers (IFRS 9) exige que l'entité comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Pour déterminer si une telle perte existe, les Régimes tiennent compte de l'analyse historique et des informations prospectives. À la date des états financiers, tous les prêts et créances devaient être réglés à court terme. Les Régimes pensent que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Compte tenu de la faible exposition des Régimes au risque de crédit, aucune correction de valeur n'a été comptabilisée, car cette dépréciation aurait une incidence négligeable sur les états financiers.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des Régimes.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

Cotisations des souscripteurs

Les cotisations des souscripteurs reflètent tous les montants reçus de ces derniers, mais ne comprennent pas les montants à recevoir au titre des parts souscrites. Les cotisations aux Régimes peuvent se faire sur une période d'au plus 18 ans. Les souscripteurs peuvent demander en tout temps le rachat de leurs parts.

Frais et primes d'assurances

Les frais de souscription, les frais de tenue de compte et les primes d'assurance sont déduits de la cotisation initiale et des cotisations subséquentes des souscripteurs. Conformément au prospectus, les frais d'administration sont déduits du revenu de placement des Régimes.

Cotisations gouvernementales

Les subventions gouvernementales représentent les cotisations des gouvernements fédéral et provinciaux. Elles sont comptabilisées lors de la réception d'une cotisation admissible à un régime enregistré d'épargne-études par un souscripteur du Régime. Les Régimes investissent toutes les subventions reçues pour un bénéficiaire donné. Celles-ci reviennent ultimement au bénéficiaire sous forme de versements lorsqu'il devient admissible à un paiement d'aide aux études (PAE). Dans certaines circonstances, notamment dans le cas où un bénéficiaire ne devient pas admissible à un PAE, les subventions versées par les divers gouvernements doivent leur être remboursées. Après l'échéance, si un bénéficiaire ne s'inscrit pas à un programme d'études admissible, les Régimes sont tenus de rembourser au gouvernement les subventions attribuables à ce bénéficiaire. Le revenu tiré des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement à un établissement d'enseignement admissible. Les subventions gouvernementales et les revenus accumulés sont par conséquent inscrits dans l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Impôt

À l'heure actuelle, le revenu tiré des cotisations des souscripteurs n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avant l'échéance des Régimes. Les paiements d'aide aux études versés à des candidats admissibles, y compris les subventions gouvernementales et la totalité du revenu accumulé, sont inclus dans le revenu de ceux-ci aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les montants déposés par les souscripteurs ne peuvent être déduits par ces derniers à des fins fiscales, et ils ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés aux souscripteurs ou à leurs candidats désignés.

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, ou que les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les Régimes investissent dans des FNB et des titres adossés à des actifs présentés dans l'inventaire du portefeuille, et ont établi que ces placements constituent des entités structurées non consolidées. Les investissements des Régimes dans des entités structurées non consolidées sont évalués à la JVRN. Les FNB financent leurs activités en émettant des actions rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans la valeur liquidative du FNB. Les FNB sont domiciliés au Canada et cotés à la Bourse de Toronto. Les titres adossés à des actifs comprennent des obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation, qui sont garanties par, et payables sur, des emprunts hypothécaires immobiliers, et cautionnées par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la SCHL. Ces placements sont présentés au poste « Placements » des états de la situation financière. L'exposition maximale des Régimes au risque de perte lié à ces placements correspond au coût total des placements.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants des Régimes aux fins de la préparation des états financiers.

Statut d'entité d'investissement

L'un des jugements importants posés lors de la préparation des états financiers des Régimes a consisté à établir que les Régimes répondent à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10 *États financiers consolidés*. Les Régimes ont pour objectif d'investir les cotisations des souscripteurs de sorte à maximiser le rendement à long terme en vue d'obtenir un revenu de placement. La juste valeur est la principale mesure d'évaluation de la performance de la quasi-totalité des placements.

Classement et évaluation des instruments financiers

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par les Régimes exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important afin de déterminer le classement approprié conformément à IFRS 9. Les Régimes, après avoir évalué leur modèle économique pour la gestion du portefeuille, ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, ont déterminé que les placements sont gérés à la juste valeur et que la juste valeur est utilisée pour évaluer la performance et prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des Régimes sont constitués uniquement de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique des Régimes. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Évaluation de la juste valeur des billets à capital protégé

Les billets à capital protégé sont évalués à l'aide de modèles d'établissement des prix reposant sur des données observables et non observables, nécessitant le recours à des estimations et à des hypothèses. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur de ces billets. Au 31 décembre 2019, les Régimes ne détenaient pas de billets à capital protégé.

5. Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement des Régimes les exposent à divers risques liés aux instruments financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les Régimes n'effectuent aucune transaction importante autrement qu'en dollars canadiens. La méthode globale de gestion des risques des Régimes comprend des directives, des objectifs et des restrictions en matière de placement, visant à atténuer le risque par une répartition des placements entre différents secteurs, catégories d'échéances et émetteurs. Les Régimes ont retenu les services de gestionnaires de portefeuilles tiers et veillent à la conformité des placements aux directives de placement et à la réglementation en valeurs mobilières et en fiscalité applicable. La surveillance et la responsabilité incombent au conseil d'administration de la Fondation et à son comité d'investissement. Il existe également un comité d'examen indépendant.

Risque de crédit

Les Régimes sont exposés au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les fonds en caisse sont déposés auprès d'une des banques canadiennes figurant à l'Annexe I, et de Northern Trust. Le risque de crédit auquel les Régimes sont exposés découle en majeure partie de leurs placements en titres de créance. Les titres de créance détenus par les Régimes sont émis ou garantis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Les Régimes détiennent également des titres de créance de sociétés assortis d'une notation de qualité investissement au moment de l'achat. Les Régimes peuvent être aussi exposés indirectement au risque de crédit de par leurs placements dans des FNB.

La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir et des titres de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit aux 31 décembre 2019 et 2018. L'analyse qui suit présente un sommaire de la qualité du crédit du portefeuille de titres de créance des Régimes aux 31 décembre 2019 et 2018. Les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Si plus d'une notation a été attribuée à un titre, la notation la plus faible est utilisée.

Pourcentage des placements à revenu fixe (%)		
Aux		
Notation	31 décembre 2019	31 décembre 2018
« AAA »	44,6	78,1
« AA »	14,4	9,7
« A »	30,6	12,2
« BBB »	10,4	–
Total	100,0	100,0

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les soldes des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales présentent un risque pour les Régimes, car les souscripteurs peuvent résilier leurs contrats en tout temps, entraînant le versement immédiat de l'intégralité des soldes des comptes aux souscripteurs ou au gouvernement. Les Régimes sont également exposés aux échéances de contrats, à leurs obligations relatives aux PAE et au revenu accumulé. Par conséquent, les Régimes investissent la majeure partie de leurs actifs dans des placements qui se négocient sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Les Régimes veillent à conserver suffisamment de trésorerie pour maintenir un niveau adéquat de liquidité.

Profil d'échéance

Les PAE (revenu accumulé et cotisations gouvernementales) sont payés pendant trois ans après que les souscripteurs et les bénéficiaires ont remis la documentation requise à la Fondation. Le capital du souscripteur est payé à l'échéance du contrat pertinent. Voir le tableau des versements de PAE pour en savoir plus sur les échéances en ce qui concerne le capital et le revenu accumulé.

En cas d'annulation d'un contrat par un souscripteur, son capital et les cotisations gouvernementales correspondantes sont exigibles sur demande. Le revenu tiré du capital des souscripteurs est conservé dans le revenu accumulé. Le revenu tiré des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement à un établissement d'enseignement admissible.

Tous les autres passifs des Régimes sont exigibles dans un délai de trois mois.

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration des Régimes, en pourcentage des placements aux 31 décembre 2019 et 2018.

Concentration	Pourcentage des investissements (%)	
	Aux	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<u>Titres de créance</u>		
Titres fédéraux	34,2	59,0
Titres provinciaux	14,8	11,3
Titres de sociétés	28,6	8,1
Placements à court terme	0,9	2,3
<u>Actions</u>		
Services de communication	0,2	2,1
Consommation discrétionnaire	0,1	0,3
Biens de consommation de base	0,2	1,2
Énergie	0,7	3,0
Finance	1,8	5,7
Santé	0,1	0,2
Industrie	1,1	1,3
Technologies de l'information	0,4	0,4
Matériaux	0,6	0,5
Immobilier	0,7	2,4
Services aux collectivités	0,2	1,9
FNB d'actions canadiennes	—	0,3
FNB d'actions américaines	15,4	—
Total	100,0	100,0

Risque de marché

Les placements des Régimes sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient par suite de la fluctuation des cours du marché. Suit une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture, le cas échéant. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Régimes détiennent des titres assortis de taux d'intérêt fixes qui les exposent au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2019, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant un mouvement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net des Régimes aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 31 M\$ (environ 1,2 % du total du portefeuille de placements) (38 M\$ en 2018, environ 1,5 % du total du portefeuille de placements). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif. Le risque de taux d'intérêt est géré au

moyen d'une diversification des placements effectués par les gestionnaires de portefeuille et fait l'objet d'une surveillance de la part du comité d'investissement.

Les tableaux qui suivent résument l'exposition des Régimes au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2019 et 2018, selon le terme à courir jusqu'à l'échéance.

31 déc. 2019	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à court terme				
Bons du Trésor	23 582 632	–	–	23 582 632
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	–	223 881 378	657 531 529	881 412 907
Titres provinciaux	42 380 891	18 845 549	319 910 683	381 137 123
Titres de sociétés	9 985 140	440 031 991	287 439 655	737 456 786
Total	75 948 663	682 758 918	1 264 881 867	2 023 589 448
Pourcentage du total	3,8 %	33,7 %	62,5 %	100,0 %

31 déc. 2018	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à court terme				
Bons du Trésor	57 231 012	–	–	57 231 012
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	–	165 533 149	1 311 630 882	1 477 164 031
Titres provinciaux	2 713 380	45 817 715	234 171 388	282 702 483
Titres de sociétés	–	172 902 723	29 555 163	202 457 886
Total	59 944 392	384 253 587	1 575 357 433	2 019 555 412
Pourcentage du total	3,0 %	19,0 %	78,0 %	100,0 %

b) Autre risque de prix

Les Régimes sont exposés à l'autre risque de prix, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Les instruments financiers détenus par les Régimes sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant leurs cours futurs. L'autre risque de prix auquel sont exposés les Régimes découle principalement des placements des Régimes dans des actions et des FNB. Au 31 décembre 2019, si les placements dans des actions et des FNB avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 27,9 M\$ (24,3 M\$ au 31 décembre 2018).

c) Risque de change

Le Régime investit dans des FNB libellés en dollars canadiens. Les placements sous-jacents de ces FNB sont exposés au dollar américain. Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens a procédé à une couverture du change en dollars canadiens, son exposition au risque de change est donc faible ou nulle. Le Régime est exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs du FINB BMO S&P 500, qui ne sont pas couverts en dollars canadiens, varie en raison des fluctuations des taux de change. Au 31 décembre 2019, si le taux de change avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 4,9 M\$ (les Régimes ne détenaient aucun FNB en 2018).

Les Régimes ne sont pas exposés au risque de change du fait de la composition de leur portefeuille.

Gestion du risque lié au capital

Le capital des Régimes est représenté par l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Le capital des Régimes peut varier d'un jour à l'autre puisque les Régimes sont continuellement assujettis à des cotisations et à des résiliations. Les PAE et les paiements à l'échéance surviennent à des moments précis de l'année. Les Régimes ne sont assujettis à aucune règle en matière de capital qui leur sont imposés de l'extérieur. Dans leur gestion du risque lié au capital, les Régimes visent à sauvegarder les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues et à générer des revenus sur ces montants afin de verser des PAE aux bénéficiaires admissibles. Les Régimes s'efforcent d'investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales reçues et les revenus réalisés dans des placements appropriés tout en maintenant une liquidité suffisante pour acquitter les paiements à l'échéance, les PAE, les résiliations et les dépenses conformément à leurs objectifs de placement et à leurs politiques de gestion du risque décrits plus haut. La politique des Régimes en matière de gestion de capital consiste :

- à surveiller le niveau quotidien des cotisations et des résiliations de contrats des souscripteurs par rapport aux actifs liquides et à ajuster en conséquence la trésorerie investie;
- à suivre le niveau des paiements à l'échéance et des PAE à venir selon les échéances, les demandes d'étudiants reçues et l'historique des taux d'admissibilité au paiement des bénéficiaires, puis à ajuster en conséquence le portefeuille de placements;
- à investir dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus.

La stratégie générale de gestion du risque lié au capital n'a fait l'objet d'aucun changement au cours de l'exercice.

Évaluation de la juste valeur

Les Régimes classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1	Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2	Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs des Régimes évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2019 et 2018.

Au 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	–	23 582 632	–	23 582 632
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	–	881 412 907	–	881 412 907
Titres provinciaux	–	381 137 123	–	381 137 123
Titres de créance de sociétés	–	733 001 786	4 455 000	737 456 786
Actions et FNB	558 031 432	–	–	558 031 432
Placements à la juste valeur	558 031 432	2 019 134 448	4 455 000	2 581 620 880
Au 31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	–	57 231 012	–	57 231 012
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	–	1 477 164 031	–	1 477 164 031
Titres provinciaux	–	282 702 483	–	282 702 483
Titres municipaux	–	–	–	–
Titres de créance de sociétés	–	202 457 886	–	202 457 886
Actions et FNB	485 854 179	–	–	485 854 179
Placements à la juste valeur	485 854 179	2 019 555 412	–	2 505 409 591

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable des montants à recevoir sur la vente des placements, des subventions gouvernementales à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des autres montants à recevoir, des montants à payer pour l'achat de placements, des dettes d'exploitation et autres passifs, de l'obligation relative aux frais de souscription, du capital à payer aux souscripteurs et de l'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires avoisine leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

Le tableau qui suit présente les transferts visant les instruments de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, par catégorie d'instruments financiers.

	Actions canadiennes	Titres de créance de sociétés canadiennes	Total
Solde à l'ouverture	– \$	– \$	– \$
Achats	– \$	455	
Ventes	– \$	– \$	– \$
Transferts vers le niveau 3	– \$	– \$	– \$
Gain (perte) net comptabilisé dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$
Solde à la clôture	– \$		
Variation des gains et des pertes latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de l'exercice et inscrits dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$

Le tableau qui suit présente les transferts visant les instruments de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, par catégorie d'instruments financiers.

	Actions canadiennes	Titres de créance de sociétés canadiennes	Total
Solde à l'ouverture	– \$	– \$	– \$
Achats	– \$		
Ventes	– \$		
Transferts vers le niveau 3	– \$	– \$	– \$
Gain (perte) net comptabilisé dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$		
Solde à la clôture	– \$	– \$	– \$
Variation des gains et des pertes latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de l'exercice et inscrits dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Fonds sous-jacent Au 31 décembre 2019	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation du Fonds dans l'actif du fonds sous-jacent	Juste valeur du placement des Régimes dans le fonds sous-jacent
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	Canada	16,77 %	299 514 807 \$
FINB BMO S&P 500	Canada	1,39 %	98 566 410 \$

Fonds sous-jacent Au 31 décembre 2018	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation du Fonds dans l'actif du fonds sous-jacent	Juste valeur du placement des Régimes dans le fonds sous-jacent
FINB BMO ÉQUIPONDÉRÉ AMÉRICAIN DE LA SANTÉ COUVERT EN DOLLARS CANADIENS (ZUH)	Canada	2,35 %	8 572 310 \$

6. Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires se présente comme suit :

	Aux	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Cotisations des souscripteurs, moins les remboursements	1 475 957 595	1 463 883 260
Subventions gouvernementales	556 730 417	541 981 718
Revenu accumulé		
Compte de paiement d'aide aux études	541 138 342	430 242 588
Revenu tiré des subventions gouvernementales	93 233 944	91 765 568
Compte de remboursement des frais de souscription	11 526 894	11 488 843
Solde à la clôture de la période	2 678 587 192	2 539 361 977

Le revenu accumulé de la période précédente a été ajusté pour inclure les revenus tirés des subventions gouvernementales et le compte de remboursement des frais de souscription. Sa présentation a été modifiée pour correspondre à la présentation de la période terminée.

Le tableau suivant présente l'évolution des cotisations des souscripteurs aux Régimes.

	Aux	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Montants cotisés par les souscripteurs	206 855 968	217 194 306 \$
Frais d'acquisition	(13 308 457)	(18 607 115)
Cotisations non réclamées des souscripteurs et autres remboursements	(12 636 904)	(12 922 561)
Cotisations aux régimes arrivant à échéance	(162 558 275)	(150 025 823)
Primes d'assurance	(4 425 977)	(4 790 364)
Frais de tenue de compte	(1 852 020)	(1 940 994)
Augmentation nette des cotisations des souscripteurs		
Reclassement des cotisations des souscripteurs – régimes inactifs	12 074 335	28 907 449
	–	39 978 786
	12 074 335	68 886 235
Solde à l'ouverture de la période		
	1 463 883 260	1 394 997 025
Solde à la clôture de la période	1 475 957 595	1 463 883 260

Au cours des exercices précédents, les cotisations des souscripteurs dans des régimes inactifs étaient présentées au poste « Cotisations des souscripteurs non réclamées », sous le passif courant dans l'état de la situation financière. Depuis le 31 décembre 2019, les cotisations des souscripteurs dans des régimes inactifs sont incluses dans l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires lorsque ce solde n'est plus admissible à un versement immédiat ou est perdu.

Le compte de remboursement des frais de souscription comprend : i) le revenu gagné lorsque le régime d'un souscripteur est résilié (sur demande) avant la date d'échéance et ii) le revenu gagné sur le revenu auquel le souscripteur a renoncé lors de l'annulation du régime (sur demande) avant sa date d'échéance.

Dans le cas de régimes venant à échéance le 31 juillet 2015 ou ultérieurement, dont l'année d'admissibilité est généralement 2016 ou plus tard, les frais de souscription sont remboursés à même le compte de remboursement des frais de souscription. La capacité de rembourser les frais de souscription dépend des variations des taux d'abandon des souscripteurs avant l'échéance. Si les taux d'abandon baissent, le montant disponible pour rembourser les frais de souscription diminue également, et vice-versa. Le remboursement des frais de souscription a lieu à la date d'échéance des régimes pertinents. Selon l'option de remboursement choisie, qui dépend de la durée du programme d'études admissible, le remboursement des frais de souscription, le cas échéant, s'établit comme suit :

- i) Option 1 – Un montant égal à au plus 25 % des frais de souscription se rapportant aux parts actives du régime est versé au souscripteur, ou au bénéficiaire sur demande du souscripteur, à l'échéance du régime;
- ii) Option 2 – Un montant égal à au plus 50 % des frais de souscription se rapportant aux parts actives du régime est versé au souscripteur, ou au bénéficiaire sur demande du souscripteur, à l'échéance du régime;
- iii) Option 3 – Un montant égal à au plus 100 % des frais de souscription se rapportant aux parts actives du régime est versé au souscripteur, ou au bénéficiaire sur demande du souscripteur, à l'échéance du régime.

Les encaissements et les décaissements cumulés dans le compte de remboursement des frais de souscription se présentent comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Encaissements :		
Revenu provenant des régimes résiliés et sortants	23 191 432 \$	21 364 474 \$
Décaissements :		
Frais de souscription remboursés sur les régimes échus le 31 juillet 2015 ou ultérieurement	(11 664 538)	(9 875 631)
Solde du compte de remboursement des frais de souscription	11 526 894	11 488 843

7. Opérations avec des parties liées

Les Régimes paient des frais de tenue de compte et des frais d'administration à la Fondation, qui les verse ensuite à La Première financière. La Fondation verse ces montants à La Première financière en remboursement des dépenses engagées pour l'aider à administrer les Régimes. Les frais d'administration annuels s'élèvent à 0,5 % de l'actif net du Régime et sont imputés à tous les fonds. Des frais d'administration totalisant 14 612 127 \$ (13 756 571 \$ en 2018), déduits des cotisations des souscripteurs dans les Régimes, ont été versés par la Fondation à La Première financière. Les frais de tenue de compte annuels sont déduits chaque trimestre des cotisations des souscripteurs.

Au 31 décembre 2019, le montant payable par la Fondation aux Régimes s'élevait à 77 606 618 \$ (13 430 434 \$ en 2018), le montant payable par la Fondation correspondant aux cotisations nettes des souscripteurs devant être réglées entre la Fondation et les Régimes.

Les membres du CEI reçoivent une rémunération, qui est détaillée dans le prospectus. La rémunération payée par les Régimes Héritage est établie au prorata de la valeur liquidative des Régimes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la rémunération des membres du CEI payée par le Régime s'est élevée à 53 560 \$ (31 581 \$ en 2018).

8. Obligation relative aux frais de souscription

Le 29 mai 2014, la Fondation a obtenu des souscripteurs un vote majoritaire afin de revoir la structure de remboursement des frais de souscription. La modification s'applique aux régimes arrivant à échéance le 31 juillet 2015 ou ultérieurement. Avant l'entrée en vigueur de cette modification, les Régimes avaient l'obligation (dans certains cas) et la possibilité (dans les autres cas) de rembourser la totalité ou une partie des frais de souscription soit à l'échéance, soit dans le cadre du versement des PAE. Depuis l'entrée en vigueur de la modification, le droit au remboursement de la totalité ou d'une partie des frais de souscription est fondé sur un partage automatique des revenus provenant des abandons des Régimes. Les souscripteurs qui se sont inscrits aux Régimes avant le 2 juillet 2004 et dont les régimes sont arrivés à échéance le 31 juillet 2014 ou plus tôt ont reçu un remboursement total ou partiel de leurs frais de souscription à l'échéance de leur régime. Le montant du remboursement est fonction de l'option de bourse d'études choisie dans un délai de 180 jours précédant l'échéance. Les souscripteurs qui se sont inscrits aux Régimes depuis le 2 juillet 2004 et dont les régimes sont arrivés à échéance le 31 juillet 2014 ou plus tôt peuvent recevoir un montant équivalent à un remboursement total ou partiel de leurs frais de souscription en même temps que les PAE, selon l'option choisie. Les frais de souscription remboursés étaient auparavant réglés à partir du compte de paiement discrétionnaire. L'obligation relative aux frais de souscription représente la valeur des décaissements de frais de souscription, qui correspond à la valeur nominale des frais de souscription à rembourser. Au 31 décembre 2019, les Régimes ont déterminé que l'obligation relative aux frais de souscription des contrats échus avant le 31 juillet 2015 s'élevait à 916 913 \$ (1 059 338 \$ en 2018). Ce montant a été comptabilisé dans le passif courant de l'état de la situation financière et une réduction correspondant au même montant a été apportée au compte de paiement d'aide aux études.

9. Événement postérieur à la date de clôture

Depuis la fin de février 2020, les marchés financiers ont connu une période de grande volatilité en raison de l'émergence de la pandémie de COVID-19; les marchés des actions ont enregistré des baisses particulièrement brutales. Étant donné qu'une partie du portefeuille du Régime est investi dans les marchés des actions américain et canadien, celui-ci a enregistré une baisse et continue d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.